



Revised May 2016

Le programme de pharmacie postale d'assurance-maladie Medicare national pour les fournisseurs de test diabète.

Que-est-ce le Programme national de pharmacie postale ?

Le programme national de pharmacie postale Medicare pour le dépistage de l'assurance-maladie de fournisseur de diabète vous permet d'obtenir des fournitures de qualité et d'économiser de l'argent. Si vous voulez que vos fournitures de test de diabète soient livrées à votre domicile, vous aurez besoin d'utiliser un fournisseur de vente par correspondance national qui a un contrat avec l'assurance-maladie Medicare. Si vous ne voulez pas que les fournitures de test de diabète soient livrées à votre domicile, vous pouvez les obtenir à partir de n'importe quel magasin local (pharmacies locales ou d'une devanture de magasin de fournisseurs) qui sont inscrits à l'assurance-maladie Medicare.

Le programme de pharmacie par correspondance national comprend toutes les parts des États-Unis, y compris les 50 États des États-Unis; le District de Columbia, de Porto Rico, les îles Vierges américaines, Guam et les Samoa américaines.

Mon coassurance sera-t-il différent si j'achète mes fournitures dans un magasin plutôt que de me les faire livrer ?

Non, sauf si votre magasin n'accepte pas « cession ». Les magasins locaux ne peuvent pas facturer plus que toute franchise non satisfaits et 20 % de la coassurance s'ils acceptent la cession, ce qui signifie qu'ils acceptent le Medicare-montant approuvé comme paiement complet. Les magasins locaux qui n'accepte pas l'assurance-maladie Medicare cession peut vous facturer plus de 20 % Pourcentage de coassurance et toute franchise non satisfaits. Si vous obtenez vos fournitures d'un magasin local, vérifiez avec le magasin pour découvrir ce que votre paiement sera et si le magasin accepte la cession. Les fournisseurs pharmacies par correspondance national Medicare (pharmacie postale) qui ce contrat avec l'assurance-maladie sont tenus d'accepter la cession et ne peuvent pas vous imposer plus que toute franchise non satisfaits et 20 % de la coassurance.

Comment puis-je savoir quels fournisseurs à utiliser ?

Suivez ces 3 étapes pour trouver une liste de pharmacie de vente par correspondance nationale de contrat fournisseurs :

1. Visitez Medicare.gov/supplier/.
2. Entrez votre code postal et cliquez sur " Go ". (Continuez).
3. Sélectionnez « Pharmacie par correspondance vente de fournitures diabétiques » dans la section, Catégories de soumissions en régime de concurrence, et cliquez sur le bouton « Recherche » (Search) verte au bas de la page.

Comment puis-je savoir quels fournisseurs à utiliser ? (suite)

Vous pouvez affiner vos résultats en utilisant la section, « Modifier vos résultats » sur le côté droit de l'écran. Par exemple, si vous souhaitez rechercher un fournisseur de contrat de services qui offre une certaine marque de bandelette de test pour votre moniteur, entrez la marque dans la rubrique « Recherche de modèle (marque) ». Puis cliquez sur le bouton « Mettre à jour les résultats » (Update Results).

Vous pouvez également appeler le 1-800-MEDICARE (1-800-633-4227) à l'assurance-maladie pour obtenir de l'aide pour trouver un fournisseur à contrat. Les utilisateurs TTY doivent appeler le 1-877-486-2048.

Suis-je concerné si je suis dans un forfait avantage de l'assurance-maladie Medicare ?

Non. Le Programme national de Pharmacie par correspondance, s'applique à l'assurance-maladie Originale Medicare uniquement. Si vous avez un régime d'assurance-maladie Medicare Avantage Plan (comme un OSIS (Organisation de soins intégrés de santé) ou PPO (Organisme dispensateur de services à tarifs préférentiels)), votre plan vous permettra de savoir si votre fournisseur est en train de changer. Si vous n'êtes pas sûr, contactez votre plan.

Que faire si j'ai besoin d'un élément spécifique ou l'approvisionnement ?

Si vous avez besoin d'un élément spécifique ou marque d'approvisionnement, ou un formulaire spécifique, votre médecin doit prescrire la marque spécifique ou par écrit. Votre médecin doit également documenter dans votre dossier médical que vous avez besoin de cette fourniture spécifique pour des raisons médicales. Dans ces situations, un fournisseur à contrat d'assurance-maladie Medicare est requis pour :

- vous donner la marque exacte ou la forme d'élément dont vous avez besoin
- vous aidera à trouver un autre fournisseur à contrat qui offre cette marque ou formulaire
- Consultez avec votre médecin pour trouver une autre marque ou un formulaire, et obtenir une ordonnance écrite révisé auprès de votre médecin.

Mon médecin n'a pas prescrit une marque spécifique de moniteur de glucose ou d'essais d'alimentation, mais j'aime celui que j'utilise. Peut mon contrat fournisseur me mettre une marque différente ?

Non. Les fournisseurs contractuels ne peuvent pas vous faire passer à un autre moniteur de glucose et de fournitures de test de marque. Les fournisseurs contractuels doivent fournir la marque de fournitures de test qui fonctionne avec votre moniteur. Si les fournisseurs contractuels ne transportent pas votre marque de fournitures d'essais

d'alimentation, vous pouvez demander au fournisseur à contrat de vous aider à trouver un fournisseur à contrat qu'offre votre marque, ou demander au sujet d'autres marques qu'ils offrent. Par contre, le fournisseur ne peut pas vous donner cette information sur d'autres marques, sauf si vous lui demandez.

Comment est-ce que l'assurance-maladie Medicare peut payer les fournitures, si j'ai une autre assurance ?

Si votre police d'assurance primaire vous oblige à utiliser un fournisseur qui ne participe pas au programme de la pharmacie par correspondance national, l'assurance-maladie Medicare peut faire un paiement secondaire de ce fournisseur. Le fournisseur doit satisfaire aux normes d'inscription de l'assurance-maladie Medicare et être admissible à obtenir des rémunérations secondaires. Pour plus d'informations, vérifiez auprès de votre assureur, fournisseur de plan, ou Administrateur des avantages.

Je reçois des appels téléphoniques auprès de fournisseurs dont je n'ai jamais utilisé pour me demander de changer de fournisseurs. Est-ce permis ?

L'assurance-maladie Medicare a des règles établies pour vous protéger des appels téléphoniques non sollicités auprès des fournisseurs. Si vous recevez des appels téléphoniques des fournisseurs dont vous n'avez jamais utilisé, appelez les numéros suivants pour leur laisser savoir :

- Contactez à 1-800-MEDICARE (1-800-633-4227). Les utilisateurs d'ATME doivent appeler ce numéro: ATME: 1-877-486-2048)
- appeler la hotline anti-fraude du ministère de la santé et des Services du Bureau de l'Inspecteur général HHS à 1-800-HHS-TIPS (1-800-447-8477) Les utilisateurs ATME doivent appeler le 1-800-377-4950.

Que dois-je faire si je reçois des appels téléphoniques m'offrant les fournitures pour diabétiques ou si je obtenir des éléments par courrier que je ne les ai pas commandés ?

Si l'une ou l'autre de ces choses se produisent, vous devez :

- Protégez votre numéro d'assurance-maladie Medicare et d'autres renseignements personnels. L'assurance-maladie Medicare ne communiquera jamais avec vous pour votre numéro d'assurance-maladie Medicare ou d'autres renseignements personnels. Ne donnez votre numéro d'assurance-maladie ou d'autres renseignements personnels à quiconque qui vous appelle.
- Ne pas accepter les objets que vous n'avez pas commandés. Vous devriez refuser la livraison. Et/ou la renvoyer à l'expéditeur. Conserver un dossier du nom de l'expéditeur et la date à laquelle vous avez retourné les éléments.
- Appeler la hotline anti-fraude du ministère de la santé et des Services du Bureau de l'Inspecteur général HHS à 1-800-HHS-TIPS.

Comment puis-je aider à lutter contre la fraude de l'assurance-maladie Medicare ?

Lorsque vous recevez des articles ou des services de soins de santé, conservez vos reçus et des déclarations pour vérifier les erreurs. Comparer cette information avec vos réclamations pour vous assurer que vous ou le régime d'assurance-maladie Medicare n'étaient pas facturés pour les articles ou les services que vous n'obtenez pas. Le plus tôt dont vous reconnaissez et rapporter des erreurs, le plus tôt nous pourrions enrayer la fraude.

Medicare a plusieurs moyens faciles pour vous permettre de consulter vos demandes :

1. Vérifier votre « Medicare Avis Résumé » (MSN) ou toutes les déclarations que vous recevez de votre régime d'assurance-maladie Medicare.
2. Visitez MyMedicare.gov.
3. Contactez à 1-800-MEDICARE (1-800-633-4227). Les utilisateurs d'ATME doivent appeler ce numéro: ATME: 1-877-486-2048)

Si vous soupçonnez une fraude, appelez l'assurance maladie MEDICARE au: 1-800-MEDICARE. Vous pouvez également visiter oig.hhs.gov, ou appelez la hotline anti-fraude du ministère de la santé et des Services du Bureau de l'Inspecteur général au 1-800-HHS-TIPS (1-800-447-8477).

Pour en savoir plus sur la façon de vous protéger contre la fraude des soins de santé, visitez Medicare.gov ou contactez votre Patrouille de l'assurance-maladie Medicare senior locale (SMP). Pour trouver le SMP dans votre état, passer au localisateur de SMP à smpresource.org.

